



Que l'eau coule de source...

L'eau est un organe du monde», affirmait le philosophe Gaston Bachelard dans *L'eau et les rêves*. L'eau est une ressource vitale, et c'est pourquoi la coopération dans ce domaine est cruciale : elle permet de lutter contre la pauvreté, de générer des bénéfices économiques, de préserver les ressources, de protéger l'environnement et, enfin, de maintenir la paix et la sécurité des hommes.

Alors qu'ils font face à une explosion de la croissance démographique, les pays africains peinent à satisfaire leurs besoins en eau, et les besoins de l'Afrique devraient quadrupler au cours des 25 prochaines années. Problèmes : les ressources du continent diminuent, leur qualité se dégrade, et les infrastructures manquent cruellement. L'urbanisation galopante et souvent anarchique conduit à la constitution de « villes-cloaques » où vivent des

millions de personnes et dans lesquelles il est urgent de mettre en place des solutions d'assainissement, d'approvisionnement et d'accès collectif à l'eau (tout-à-l'égout, stations d'épuration...) qui nécessitent des investissements importants. Or, argument majeur en faveur de ces investissements, selon une évaluation des Nations unies, chaque dollar investi dans l'eau et l'assainissement dégage un bénéfice de 9 \$ en matière de santé publique, à la faveur d'une diminution des dépenses de santé : 80 % des maladies sont véhiculées par l'eau insalubre.

« Un habitant des États-Unis utilise en moyenne 300 à 400 litres d'eau par jour, un Européen 120 à 150 litres et un Africain 20 à 30 litres. Il reste beaucoup à faire », indiquait Cassilde Brénère, chef de la division eau et assainissement de l'AFD (Agence française de développement), à l'occasion de la Journée mondiale de

l'eau, le 22 mars 2014. Cette même année, l'AFD injectait 610 millions d'euros dans l'eau des pays du Sud, en priorité vers l'Afrique subsaharienne qui a bénéficié de 290 millions d'euros de financements, tandis que la région méditerranéenne recevait, elle, 54 millions d'euros.

Des associations engagées

En 2015, les projets financés par l'AFD dans le secteur de l'eau étaient principalement destinés au système d'assainis-

Un habitant des États-Unis utilise en moyenne 300 à 400 litres d'eau par jour, un Européen 120 à 150 litres et un Africain 20 à 30 litres. Il reste beaucoup à faire.



sement et d'alimentation en eau potable en faveur de millions de personnes dans les zones urbaines et rurales. Exemples: 97 millions d'euros pour le plan directeur de distribution d'eau potable de Kampala (Ouganda); drainage pluvial à Brazzaville (62 millions); 130 millions pour le projet d'assainissement pluvial de Douala (Cameroun); 30 millions pour l'amélioration du rendement de réseau d'eau potable et des capacités de production et de stockage de l'ONEE (Maroc); 110 millions à l'aménagement du bassin Gué-Gué de Libreville...

Outre l'AFD, d'autres organismes mettent en œuvre des actions en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement, à l'instar du Programme Solidarité Eau (pS-Eau), un acteur majeur dans la coopération internationale et décentralisée. Créé à l'initiative de la France en 1984 et basé à Paris, le pS-Eau est une association loi 1901 dont l'objectif principal est l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Parmi les actions de pS-Eau: la recherche et développement, l'appui-conseil dans la conception de projets; l'engagement accru et les financements alloués. En 2014, le pS-Eau a ainsi organisé plusieurs formations sur les aspects techniques, financiers, institutionnels, organisationnels et socio-économiques de l'eau, à Niamey, Ouagadougou ou encore Yaoundé.

Un autre acteur incontournable du développement de la coopération multilatérale est l'Institut méditerranéen de l'eau (IME), ONG internationale dont le siège est à Marseille: l'IME œuvre à promouvoir les compétences, tant techniques (gestion des ressources et de la demande, assainissement, irrigation, barrages, etc.) que sur le plan administratif (économie de l'eau, relations avec les usagers, grands projets, risques, prospective, etc.).

Faire avancer la cause de l'or bleu, ressource vitale: voilà ce qui réunit toutes ces instances... Que nous retrouverons certainement en 2018, lors de la prochaine édition du Forum mondial de l'eau. La ville de Dakar s'est d'ores et déjà portée candidate pour accueillir l'événement. Si elle est retenue, la candidature du Sénégal constituerait un symbole, et au-delà, un signal fort de l'engagement africain en faveur de la cause de l'eau. ■

Yasmîna Lahlou

Entretien

Franck Galland
Président d'(ES)²

Il faut investir dans l'eau!

Spécialiste en géopolitique de l'eau, Franck Galland, patron de Environmental Emergency & Security Services, tire la sonnette d'alarme. Les États – pas seulement en Afrique – n'investissent pas assez pour approvisionner leurs populations. Pourtant, des solutions existent.

Propos recueillis par Yasmîna Lahlou

On parle de 40 % de la population mondiale sous stress hydrique en 2050. Est-ce inéluctable ?

Hélas! À moins de beaucoup investir... En l'absence d'une forte volonté des politiques, nous sommes en train de nous y diriger. Et si on ajoute les impacts du changement climatique, la situation pourrait être pire. Les pays du sud et de l'est de la Méditerranée vont connaître une forte hausse de température qui entraînera une importante baisse de la pluviométrie et, à l'horizon 2050, une diminution significative des ressources en eau. Du fait du changement climatique, il y aura de moins en moins d'eau dans les barrages et les nappes phréatiques.

La région Afrique du Nord et Moyen-Orient accueille 60 % de la population mondiale la plus faiblement pourvue en eau, ce qui représente aujourd'hui 280 millions d'habitants, en 2030 ce sera 360 millions, et qui dit augmentation de la population, dit forte demande. Les bassins et les oueds du Maroc et de l'Algérie seront particulièrement touchés.

On dit que certains fruits « gourmands » en eau tels que la pastèque ou la tomate seraient amenés à disparaître...

Ce n'est pas impossible, car l'empreinte en eau des aliments est énorme. Certains pays devront faire des choix dans leur agriculture. Potentiellement la pastèque ou la

Lorsque l'Algérie ou Singapour ont décidé d'investir dans l'eau, dix ans après, leur situation a complètement changé. Quand le Yémen néglige la question pendant des années, il se condamne.



tomate peuvent devenir des produits de luxe et voir leur production déplacée à d'autres endroits du globe, dans des zones plus irriguées. Le problème le plus crucial ne réside pas tant dans l'eau à usage privé que celle utilisée pour l'agriculture qui capte en moyenne 80 % des ressources en eau douce. Au Maroc, par exemple, elle peut atteindre 90 %.

L'augmentation du nombre de barrages serait-elle une solution ?

C'est, certes un moyen de retenir le peu d'eau que nous avons. Mais la construction des barrages est avant tout liée aux besoins en alimentation électrique des villes africaines.

Prenons le cas de la gestion de l'eau en Tunisie qui, pendant des années, a été exemplaire, avec des techniciens hautement qualifiés. Le pays avait énormément investi dans la préservation de la ressource, malgré un contexte hydrique pas facile. Malheureusement, dans le contexte politico-sécuritaire actuel, instable et compliqué, cette eau éminemment précieuse, bien conservée par le passé, ne l'est plus désormais. Il existe des stations d'épuration mais privées d'électricité, le dessalement a cessé, les techniciens compétents ont fui le pays qui n'a même plus la capacité d'investir, ne serait-ce que pour entretenir les infrastructures. Même chose en Libye.

Combien de temps peut-on continuer à puiser dans les réserves ?

Je ne saurais vous dire précisément... On n'investit pas dans ce que l'on ne voit pas, dans l'invisible, un réseau souterrain par exemple. Et puis le pays a d'autres priorités... Ailleurs, au Gabon ou au Congo, des gens n'ont pas accès à l'eau du robinet mais ils possèdent la ressource en abondance. Le problème est que dans les pays équatoriaux, les gouvernements n'ont pas encore pris la mesure de la nécessité d'investir dans des infrastructures. On préfère investir dans les réseaux de télécoms que dans l'eau!

Comment répondre à la pénurie ?

Si les gouvernants, les maires, les acteurs et décideurs ne font pas dès à présent l'effort d'investir sur l'économie de la ressource (tout en permettant l'accès de l'eau à tous), et s'ils ne favorisent pas l'arrivée d'opérateurs privés ou publics compétents, certaines régions se retrouveront en l'espace d'une décennie dans une situation anarchique avec des zones riches en eau et d'autres en pénurie.

Existe-t-il un État modèle dans sa politique hydraulique ?

Prenons l'Algérie: avant l'arrivée de Suez, il n'y avait pas d'eau en permanence, à Alger, et elle n'était pas potable. Les autorités algériennes ont décidé de faire de l'eau une priorité et ont investi énormément entre 2002 et 2012. C'est ce qu'on appelle « *la décennie hydraulique* » de l'Algérie.

Le président Bouteflika s'est rendu compte de l'enjeu. Il fallait absolument donner de l'eau aux habitants tout en économisant la ressource, d'où une politique de barrage, de dessalement, d'opérateurs, etc.

L'eau ou « or bleu » est donc une source de nouveaux débouchés économiques ?

De plus en plus d'entreprises proposent des solutions liées à l'eau. Dans les réseaux, Veolia est très présente au Gabon, ou Suez en Afrique du Nord – en Algérie en particulier. Ces entreprises, ainsi que celles qui proposent des équipements (stations d'épuration, irrigation intelligente, douches économes) ont de beaux jours devant elles. Les enjeux financiers sont colossaux.

Certains pays vont devenir hydro-dominants. L'Éthiopie, potentiellement, peut le devenir, stockant l'eau mais de façon limitée. Quant au Qatar, qui dépend à 99 % du dessalement, il ne possède actuellement que deux jours de réserve en eau. Mais grâce au programme de méga-réservoirs enterrés, il passera à cinq jours en 2017.

La réserve en eau est quand même très faible...

Oui, et tous les pays du Golfe n'ont qu'entre trois et cinq jours d'autonomie. Donc le moindre problème

sur une station de dessalement type marée noire, acte terroriste, catastrophe naturelle ou autre, et il n'y a plus d'eau du tout! Bien sûr, quelques farfelus disent : « *Tiens, allez, on va prendre un iceberg et on l'emmène au Moyen-Orient!* » Mais il n'y a pas de transport possible, à ce stade en tout cas.

Quelles technologies et solutions ont-elles de l'avenir ?

Je crois beaucoup en l'avenir du dessalement et en celui de la réutilisation des eaux usées. L'eau est de plus en plus polluée et ce qui la pollue demande de plus en plus d'étapes et de processus d'assainissement. Mais, heureusement, de grands progrès ont été réalisés. Prenons le cas d'Israël, le champion du monde en ce domaine : 80 % des eaux usées sont réutilisées à des fins d'arrosage agricole. C'est la meilleure solution mais elle demande un investissement, des engagements politiques, des infrastructures particulières, de la technologie, etc.

Si l'accès au dessalement reste simple et accessible à tous, ce n'est pas le cas du traitement des eaux usées. L'Arabie saoudite veut développer cette technologie, mais je la trouve risquée.

Peut-on être néanmoins optimiste ?

Je ne suis pas inquiet. Il faut juste être réaliste. Nous faisons face tout d'abord à des problématiques liées à la gouvernance : lorsque l'Algérie ou Singapour ont décidé d'investir dans l'eau, dix ans après, leur situation a complètement changé. Mais quand un pays comme le Yémen néglige la question pendant des années, il se condamne à disparaître inéluctablement, point barre! La ville de Sanaa, selon les prospectives, risque de ne plus avoir d'eau du tout. Au Yémen, 90 % de l'eau douce est destinée à l'agriculture. Mais 60 % de cette agriculture est dédiée au *Khat*, une drogue locale. Ainsi, en plus de ne pas avoir assez d'eau, le peu qu'ils ont est destiné à la drogue. C'est une catastrophe!

Nous avons le savoir-faire humain et des technologies très efficaces ; aussi les coûts vont-ils à la baisse : le dessalement est passé de 10 \$ le m³ il y a 20 ans à 0,50 \$/m³ actuellement. Et ce procédé consomme de moins en moins d'énergie : 12 kilowatts par m³ il y a 40 ans contre seulement 2 kW/m³ aujourd'hui.

Dans Le Grand Jeu, vous évoquez deux aspects de l'eau. Elle peut être soit source de conflit soit vecteur de paix. Quelle dimension prédominera ?

Tout dépendra des zones dans lesquelles intervient ou non l'intelligence des hommes. Regardez ce qui s'est passé pour le Nil Bleu : le maréchal Sissi a décidé de reconnaître à l'Éthiopie le droit d'utiliser les eaux du Nil. Un accord de coopération a été signé sur le barrage Renaissance. Les Éthiopiens seront 120 millions en 2025, il faudra les nourrir, leur fournir de l'électricité. Il n'est plus possible de se référer à des traités qui datent de 1959, voire à ceux de 1902, et qui disent que l'eau du Nil ne peut être consommée que par les Égyptiens ou les Soudanais!

Désormais, les sources de conflits ne sont plus ethniques, mais découlent de la rareté des ressources...

Effectivement... Cette théorie, déjà ancienne, semble hélas se confirmer au fil du temps.

En 2003, Peter Schwartz, un prospectiviste qui travaillait pour le groupe Shell – et pour la CIA – affirmait que les confrontations militaires sont plus susceptibles d'être déclenchées par le besoin désespéré d'une ressource naturelle telle que la nourriture et l'eau que par un conflit ethnique, social ou étatique. On voit donc survenir des conflits liés à la survie, à la rareté d'une ressource. En 1995, quelque 400 millions de personnes vivaient dans des zones sous stress hydrique et selon une étude de l'OCDE qui date de mai 2012, elles seront près de 4 milliards en 2050 – soit près de 40 % de la population mondiale. À cette date, la demande en eau aura augmenté de 55 % par rapport aux années 2000. ■

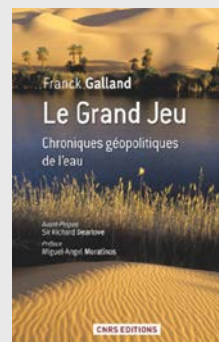
LIVRE

Le Grand Jeu

Chroniques géopolitiques de l'eau

De la Chine au Maroc, en passant par le Yémen, les pays du Golfe ou encore l'Égypte, Franck Galland analyse, dans *Le Grand Jeu : chroniques géopolitiques de l'eau*, les enjeux liés à l'eau : usages agricoles et urbains, rivalités entre États, savoir-faire et technologies, source de conflit ou facteur de paix...

Ce livre explore également les conséquences du Printemps arabe sur les infrastructures en eau dans des pays qui en manquent structurellement, comme la Libye, la Tunisie ou la Syrie. L'auteur nous livre une réflexion originale et rigoureuse sur l'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle. En 2050, 40 % de la population mondiale, soit 3,9 milliards de personnes, vivront dans des régions confrontées au stress hydrique! Cet ouvrage est préfacé par Sir Richard Dearlove, ancien du Secret Intelligence Service (SIS-MI6), et Miguel Angel Moratinos, ancien ministre espagnol des Affaires étrangères.



**Le Grand Jeu :
Chroniques géopolitiques
de l'eau**
Franck Galland
Éditions : CNRS
Prix : 20 euros

Afrique de l'Ouest - Sahel

Les défis de la maîtrise de l'eau

Les infrastructures manquent encore, bien que des progrès aient été accomplis, en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel. L'accès à l'eau potable pour tous, ainsi que la complète irrigation des terres, suppose de répondre à de nombreux défis.

Par Julia Nikiema-Schwarz

Les ressources en eau sont abondantes en Afrique de l'Ouest. Seuls deux pays, le Cap-Vert et le Burkina Faso, se situent en deçà de la norme internationale de rareté (1 700 m³ d'eau douce renouvelable par an et par personne). En pratique, moins de 5 % des ressources en eau sont exploitées, moins de 3 % des terres arables sont irriguées au Sahel et près de 30 % de la population est privée d'accès à l'eau potable en Afrique de l'Ouest.

Le problème principal réside dans la faible capacité de la région à valoriser son potentiel hydrique. Selon les experts du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), l'Afrique de l'Ouest et le Sahel seraient aux prises avec une rareté « sociale » de l'eau, c'est-à-dire une rareté structurellement induite (manque d'infrastructures adéquates, faible capacité de gestion, contraintes techniques et financières, pauvreté). « *Comment expliquez-vous le fait que le peu d'eau au Sahel n'est même pas utilisé?* », s'indigne Clément Ouédraogo, coordinateur du programme régional sur la maîtrise de l'eau au Cilss (Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel).

« *La vraie problématique en Afrique de l'Ouest, c'est la maîtrise de l'eau* », confirme Cheikh Hadjibou Soumaré, président de la Commission de l'Uemoa, lors d'un entretien sur les défis de la région et sa vision de l'avenir, accordé dans le cadre d'un film documentaire

sur le réseau RPCA. Il parle en connaissance de cause, car l'Union investit dans ce secteur depuis plusieurs décennies, notamment en milieu rural. Son programme d'hydraulique villageoise a permis de réaliser plus de 3 000 forages dans les huit États membres, et de contribuer ainsi à changer considérablement le quotidien de plusieurs centaines de milliers de femmes et filles, qui ne sont plus contraintes de passer leurs journées à chercher de l'eau potable. De même, le Programme régional solaire du Cilss, engagé à la fin des années 1980 avec l'appui financier de l'Union européenne, a permis l'installation de systèmes photovoltaïques de pompage et d'électrification adaptés au contexte sahélien.

De l'eau potable pour tous

Cependant, la situation globale en termes d'infrastructures hydriques reste largement déficitaire, aussi bien en milieu urbain que rural. La large majorité des pays ouest-africains dispose d'une faible capacité de gestion des ressources hydriques – qui sont presque toujours transfrontalières et dépassent donc les compétences nationales. Ils ne sont ni en mesure de satisfaire les besoins de base de leurs populations, ni de les protéger contre les sécheresses ou les inondations. À ce jour, les traces des dernières inondations de juillet-août 2012 sont encore visibles dans certaines capitales sahéliennes ; selon l'ONU, elles ont

fait plus de 1,5 million de victimes, dont 1 million au Niger et au Tchad. Grâce aux systèmes d'information et d'alerte précoce, la région est certes mieux préparée, mais pas à l'abri d'événements hydrologiques extrêmes à venir.

Sur le plan mondial, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sur l'eau potable a été atteint cinq ans en avance. Selon le rapport 2015 des OMD, 91 % de la population mondiale dispose désormais d'un accès à une eau potable améliorée. Toutefois, l'Afrique reste à la traîne : près de la moitié des personnes utilisant toujours des sources d'eau non améliorées vit en Afrique subsaharienne (environ 330 millions) dont une bonne partie dans la région sahélienne.

COMMENT S'INFORMER ?

Assurer un accès facile aux informations hydro-climatiques est essentiel pour améliorer la maîtrise de l'eau et la performance agricole. Le Centre régional Agrhymet du Cilss informe périodiquement sur l'état des ressources en eau des principaux cours d'eau et des plans d'eau, alerte quant aux risques de situations hydrologiques extrêmes et fait des prévisions sur l'issue de la saison en termes de ressource en eau. Comment faire en sorte que les agro-pasteurs, souvent pratiquant d'un mode de vie semi-nomade reçoivent ces informations (à temps)? Des envois via SMS sont en cours d'expérimentation.

Certes, le Sahel a accompli d'énormes progrès depuis les années 1990, notamment grâce à l'action des nombreuses ONG présentes. Les disparités entre zones rurales et urbaines ont diminué, mais l'écart reste important. Au Niger par exemple, la quasi-totalité des personnes vivant en zone urbaine utilise désormais une source d'eau potable améliorée, alors que la moitié de la population rurale en reste privée d'accès. Selon les estimations de la FAO Aquastat, entre 2013 et 2017, près de la moitié des Tchadiens n'a et n'aura toujours pas accès à une source améliorée d'eau potable; la situation reste également préoccupante en Mauritanie (42,1 % sans accès). Parmi les pays sahéliens, seuls le Burkina Faso et le Mali ont atteint l'objectif « OMD 7c » sur l'eau potable. Aucun pays sahélien n'a atteint l'objectif lié à l'accès aux services d'assainissement de base.

Pression accrue

En dépit des efforts visibles dans certains pays, la situation demeure préoccupante en raison du manque cruel d'infrastructures de gestion de l'eau et d'assainissement dans la région. La distance moyenne entre population et une source d'eau fraîche reste supérieure à 5 km au Sahel. Les coûts élevés liés à l'approvisionnement, surtout dans les zones isolées, les problèmes de maintenance mais aussi la mauvaise planification urbaine, la faiblesse des services publics et des cadres réglementaires ne font qu'accentuer le problème. Avec l'expansion fulgurante des zones périurbaines et de bidonvilles, les municipalités n'ont pas la capacité de développer des services d'eau et d'assainissement permettant de répondre à la demande croissante.

En milieu urbain, l'accès à l'eau devient davantage un problème d'ordre social, car les prix prohibitifs pratiqués par certains prestataires privent toute



une frange de la population de l'accès à l'eau, bien qu'elle soit techniquement disponible.

Sur le plan de l'hydraulique agricole, la situation ne se présente guère mieux. Si l'agriculture représente 69 % de la consommation totale d'eau douce dans le monde, la part de l'eau utilisée dans l'agriculture ouest-africaine reste minime. À l'image du reste de l'Afrique subsaharienne, les exploitations agricoles dépendent à plus de 97 % de la pluie. Le niveau de conservation d'eau pour la production agricole est très faible et la capacité d'irrigation est sous-développée. Les terres irriguées au Sahel représentent moins de 3 % des terres arables contre 28,7 % en Afrique du Nord.

« Il est évident que nous ne pouvons pas continuer à dépendre des aléas climatiques et avec la croissance démographique, la pression sur les terres va se faire sentir de plus en plus. Nous devons récupérer des terres dégradées et développer une agriculture climato-intelligente », explique Djimé Adoum, secrétaire exécutif du Cils. Résolument optimiste, il souligne que les technologies et outils existent et « même si nous ne les avons pas, nous pouvons les amener d'ailleurs et les adapter à notre contexte. Il faudrait mettre à l'échelle et vulgariser ces nouvelles technologies ». En effet, « le shérif du Sahel » comme il aime se surnommer, touche un point très sensible car de nombreuses technologies de type « goutte-à-goutte », la technique des petites retenues de l'eau

et d'autres bonnes pratiques (souvent locales) existent et ont prouvé leur efficacité depuis des années, mais peinent à se répandre dans la région. Le coût élevé d'installation et les problèmes de maintenance figurent parmi les principaux obstacles. Capitaliser sur les bonnes expériences et améliorer le partage d'information et du savoir-faire demeurent des étapes cruciales souvent occultées.

Les niveaux d'investissements dans la maîtrise de l'eau restent largement insuffisants et sont même en stagnation depuis quelques années. Selon certaines estimations de 2010 (Vivien Foster et Cecilia Briceno-Garmendia), il manque chaque année environ 22 milliards \$ d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique subsaharienne. L'investissement reste majoritairement public et peine à attirer l'intérêt du secteur privé. « Vous ne trouverez pas un seul État ouest-africain qui n'a pas de nombreux projets autour de l'eau dans ses placards. Nos ressources sont limitées, comment financer ces projets ? Quel est le rôle de chacun ? Comment développer des partenariats public-privé ? C'est pourquoi nous cherchons à mobiliser une volonté politique autour de la question de l'eau qui est à la base de tout le développement durable », explique Clément Ouédraogo.

C'est dans cette démarche de mise en synergie des efforts qu'est née la Coalition mondiale sur l'eau au Sahel, une initiative des chefs d'États du Cils avec pour ambition d'accroître l'investissement dans l'eau. L'objectif est de mobi-

Si l'Afrique de l'Ouest est aujourd'hui dotée de suffisamment des ressources en eau, elle doit non seulement mieux répondre aux besoins actuels mais aussi préparer son avenir.

liser les compétences, le savoir-faire et les ressources financières pour faire de la maîtrise de l'eau une priorité stratégique. Après quelques années de gestation, un *business plan* a été élaboré pour les cinq ans à venir et un cadre de coopération visant un engagement ferme d'une vingtaine de partenaires devrait être approuvé d'ici à fin 2015. Ensuite, une table ronde, organisée sous l'égide de la Cedeao et l'Uemoa, devrait permettre de mobiliser les ressources nécessaires et d'approuver une vision stratégique de la région à long terme.

Allant dans ce sens, le Cilss travaille conjointement avec la Banque mondiale sur la mise en œuvre d'un programme régional, le SIIP (Sahel Irrigation Initiative Programme), pour relancer l'investissement dans l'irrigation dans les six pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). L'initiative vise notamment à augmenter les superficies irriguées au Sahel, qui passeraient de 400 000 à 1 million d'hectares d'ici à 2020.

L'eau reste également une priorité pour l'Uemoa qui a placé sa maîtrise comme premier axe prioritaire d'intervention dans son nouveau Programme communautaire décennal de transformation de l'agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. De son côté, la Cedeao a lancé un Programme régional d'hydraulique villageoise améliorée de deuxième génération dont la coordination a été confiée à sa nouvelle Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA).

Face au grand nombre d'initiatives, la recherche des synergies reste primordiale, ainsi que la patience, car les résultats tangibles prendront du temps à se matérialiser. L'Afrique de l'Ouest est cependant engagée dans une course contre la montre car les besoins en eau s'accroissent encore plus rapidement que sa population qui devrait doubler d'ici à 2050. Si la région est aujourd'hui dotée de suffisamment de ressources en eau, elle doit non seulement mieux répondre aux besoins actuels mais aussi préparer son avenir. La quasi-totalité des objectifs du développement, notamment l'objectif faim zéro de la Cedeao, ne peuvent pas être atteints sans une meilleure maîtrise de l'eau. L'eau est et restera sans doute un enjeu vital pour l'Afrique de l'Ouest. ■

RENCONTRE...

Mamadou Dia

Président d'AquaFed

Le choix de la gestion privée

Président de la Fédération internationale des opérateurs privés de services d'eau (AquaFed), Mamadou Dia défend une gestion privée ainsi qu'une tarification sociale juste envers les plus démunis. Il revient sur les enjeux majeurs pour les sociétés de distribution d'eau en Afrique. **Par Nadia Rabbaa**

Le président d'AquaFed est un grand défenseur d'une gestion privée de l'eau. Cette conviction lui vient de sa carrière, passée 19 ans dans le public et autant d'années dans le privé. « *Les résultats sont sans commune mesure. Prenez le cas de mon pays le Sénégal: le rendement du réseau avant la privatisation et la délégation de gestion était de 68 %. Il est aujourd'hui de 80 %. Ce qui veut dire qu'avant la privatisation, sur 100 litres d'eau, 32 litres étaient perdus, et que maintenant ces pertes s'élèvent à moins de 20 litres. Cela représente des économies de plusieurs millions de mètres cubes!* » Pour lui, la recherche de l'efficacité et le pragmatisme du privé amène forcément à une meilleure gestion des ressources.

Il réfute le fait que le passage d'une gestion publique à une gestion privée soit synonyme d'une augmentation du prix pour le client: « *N'oubliez pas que les prix sont définis par l'État, que ce soit au Maroc ou au Sénégal. La politique tarifaire, ainsi que la politique de la gestion hydraulique de la ressource, sont des éléments définis par les gouvernements.* » À son sens, l'amélioration de la qualité du service peut s'accompagner progressivement d'un réajustement des tarifs, et ce afin de faire face aux investissements. « *L'important, c'est que la tarification soit socialement acceptable, c'est-à-dire qu'il faut adapter les prix aux couches sociales les plus démunies et appliquer des tranches tarifaires selon la consommation.* » Au Sénégal, la tranche sociale, la moins chère, s'applique aux 20 premiers mètres cubes consommés par bimestre. Encore plus que des campagnes de sensibilisation, le meilleur moyen pour lui de limiter le gaspillage de l'eau est de fixer une tarification juste.

Les profits des sociétés d'eau privées sont encadrés par des modèles financiers définis avec les États, qui limitent les bénéfices qu'elles peuvent réaliser. « *Je suis un défenseur du privé, mais je pense que le privé et le public doivent dialoguer. Dans aucun pays un opérateur ne peut décider seul d'augmenter ses tarifs. Cela ne peut pas marcher parce que l'eau est une question de souveraineté.*



C'est une question qui est aussi éminemment politique, parce que si l'on se met à augmenter les tarifs tous les jours, sans que l'État en prenne la décision, nous risquons des émeutes. » Dans chaque pays, le partenariat public-privé peut prendre des formes différentes, de la concession à la délégation de gestion en passant par l'affermage ou le management contractuel. *« Le privé amène un savoir-faire, des technologies, un système organisationnel qui répond aux performances voulues. Prenons encore le cas du Sénégal: le taux de recouvrement des factures était de 95 % en 1996, il est aujourd'hui de 98,3 %. Autre exemple, la qualité bactériologique de l'eau était de 91 % en 1996, elle est maintenant de 99,1 %. Les résultats sont tangibles! »*

Bien sûr, ces résultats ont tout de même un coût: si le prix de l'eau au ménage n'a pas évolué de 2003 à 2014, il a augmenté en mai 2015 de 4 % pour la tranche « sociale » et de 9 % pour les autres tranches. De plus, les chiffres masquent une inégalité villes/campagnes importante. *« Le coût n'est en effet pas le même entre le milieu rural et le milieu urbain parce que la gestion n'est pas la même. Ce sont des opérateurs privés ou publics qui gèrent le milieu urbain alors qu'en milieu rural ce sont souvent les ministères des pays concernés à travers les directions hydrauliques, mais aussi ce que l'on appelle des comités de gestion comme au Sénégal »,* explique Mamadou Dia. Résultat: l'eau est en moyenne plus chère en milieu urbain, mais la tranche sociale est plus élevée en milieu rural, alors même que souvent en milieu rural, les populations ont accès à une eau « améliorée », c'est-à-dire qu'on ne peut pas procéder à une distribution classique faute de raccordement au réseau. Généralement, il s'agit de châteaux d'eau ou de réservoirs au sol liés à des bornes-fontaines ou encore à des puits avec des pompes manuelles ou électriques pour parer aux besoins en attendant d'être raccordé au réseau. *« Les populations rurales n'ont pas les mêmes habitudes de consommation. Elles sont plus pauvres et consomment moins d'eau. En milieu rural, les dépenses sont inférieures aux recommandations de 35 litres par habitant et par jour »,* observe Mamadou Dia.

Des PPP performants

La Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire (Sodeci) et la Sénégalaise des eaux (SDE) appartiennent toutes deux à Eranove. Anciennement entre les mains de Saur, propriété de Bouygues qui a revendu sa filiale en 2005 tout en conservant ses unités africaines, ces deux entreprises ont ensuite été gérées par Finagection jusqu'en 2009. Un changement d'actionariat conduit alors Finagection – devenue Eranove – à être rachetée par Emerging Capital Partners (ECP), un des principaux gestionnaires de fonds d'investissement dédiés à l'Afrique, avec plus de 1,8 milliard \$ d'actifs sous gestion. Présent pour l'instant dans les services d'eau et d'électricité en Côte d'Ivoire, au

Sénégal, en RD Congo et au Mali, le groupe a l'ambition de se développer en Afrique.

En tant que directeur Eau et assainissement en Afrique pour Eranove, Mamadou Dia y supervise les services d'eau. *« La Côte d'Ivoire fait figure de pionnière dans le domaine. La Sodeci est gérée à 100 % par une société privée depuis 1958 et la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont bâti leur organisation sur ce modèle. Au Sénégal, l'État ne détient que 5 % du capital de SDE depuis sa privatisation en 1996. »* Ces deux entités, qui appartiennent donc à Eranove, société de droit français, sont toutes les deux en régime d'affermage, un système où la gestion du service de l'eau est déléguée mais où l'ensemble des infrastructures appartiennent à l'État ou aux municipalités. *« À chaque fois nous avons gagné des appels d'offres internationaux. Il n'y a pas de gré à gré dans notre domaine. La différence entre un système d'affermage et un système de concession tient dans la durée de la gestion. Une concession s'étale généralement sur 25-30 ans, parce que le concessionnaire est responsable des investissements alors que dans le cas de l'affermage, l'État en est responsable et la durée est de 10-15 ans »,* explique Mamadou Dia.

Ainsi, les concessionnaires ont une durée de gestion plus longue afin d'amortir de lourds investissements consentis. Arrivé à la fin de la concession, tout revient à l'État. Les concessionnaires décident également du prix de vente de l'eau alors que dans un système d'affermage, il est fixé par l'État. Les revenus d'une société de gestion de type affermage sont donc déconnectés du coût de l'eau et négociés avec l'État à la signature du contrat. *« La différence entre le prix de vente de l'eau et la rémunération de la société d'affermage est quasiment partout reversée à une société de patrimoine étatique qui est en charge des investissements. À charge également à la société d'affermage de payer le service d'assainissement de l'eau si elle l'externalise. »* L'affermage est ainsi le modèle le plus répandu en Afrique de l'Ouest, présent notamment au Cameroun et au Niger, même si des concessions subsistent encore comme au Gabon par exemple, avec Veolia. ■

Une concession s'étale généralement sur 25-30 ans, parce que le concessionnaire est responsable des investissements alors que dans le cas de l'affermage, l'État en est responsable et la durée est de 10-15 ans.